



VARENNES

Lettres aux électeurs

Objet : Message du président d'élection

Bonjour,

Comme le prévoit la loi, le terme de quatre ans du conseil municipal de la Ville de Varennes se terminera à l'automne 2021. En ma qualité de greffier, il est de ma responsabilité d'assumer la présidence de cette élection générale.

Je vous invite à prendre connaissance de l'information contenue sur cette page du site internet de la Ville de Varennes, car elle sera mise à jour régulièrement.

Par ailleurs, la secrétaire d'élection, Me Johanne Fournier, OMA et moi-même demeurons disponibles pour répondre à vos questions.

Le président d'élection,

Me Marc Giard, OMA
Directeur des Services juridiques et greffier